



Amicale des Personnels de l'Eurométropole de Strasbourg

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MAI 2017

Membres présents :

BALDENSPERGER Jean-Luc, FOURBOUL Marc, GUERBER Sandrine, HENCK André, HUBER André, JACQUOT Marcel, KREBS Didier, KUNTZMANN Pierre, MARCHAL Philippe, MARZOLF Suzanne, OPPERMANN Bertrand, PHILLIPPS Myriam, PIERRON Jean-Pierre, RICHERT Raymond, SCHAUB Raymond, SCHNEIDER Jean-Claude, SCHUHMACHER Eric, SIFFERMANN Roland, SIRY Sylvain, SOMMER Jean-Bernard, WENDLING Michèle.

Membres excusés :

DECHRISTE Michel, GUTH Lucien, FOLKMANN Arlette, HEINTZ Isabelle, HOFFART Cornélia, KOPP Catherine, MAECHLING Marie-Ange, PARRE Thiebault, RUDLOFF Pascal, et le membre de droit du syndicat SPT-67.

Mme Corinne CLEMENS, représentante de l'Administration.

Membres absents :

BOUDET Dominique, GOEPFERT Emilienne, KIMM Pierre, MARTINEZ Valérie,

Procurations :

Mme HEINTZ Isabelle donne procuration de vote à M. JACQUOT Marcel

M. GUTH Lucien donne procuration de vote à M. HENCK André

M. RUDLOFF Pascal donne procuration de vote à M. KREBS Didier

Mme MAECHLING Marie-Ange donne procuration de vote à M. SIFFERMANN Roland

Mme KOPP Catherine donne procuration de vote à Mme PHILLIPPS Myriam

Mme FOLKMANN Arlette donne procuration de vote à Mme MARZOLF Suzanne

Mme HAUSS Marie-Christine donne procuration de vote à M. OPPERMANN Bertrand

Le Président ouvre la séance du conseil d'administration du mardi 22 mai 2017 à 14 h 40. Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

➔ **1^{ER} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : DEMISSION DE MME EMILIENCE GOEPFERT**

Mme Emilienne GOEPFERT a transmis par courrier du 04 mars 2017 son souhait de démissionner de son poste d'administratrice à l'Amicale.

Le Président explique que la démission ne peut qu'être acceptée.

↳ **2^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITION DE COOPTATION DE M. JEAN-LUC BALDENSPERGER PAR LE SYNDICAT CFTC**

Suite à la démission de Mme Emilienne GOEPFERT, le syndicat CFTC souhaite coopter Monsieur Jean-Luc BALDENSPERGER pour son remplacement.

Le Président soumet cette cooptation aux voix : **approuvée à l'unanimité.**

M. Jean-Luc BALDENSPERGER rentre dans la salle à 14h45.

↳ **3^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2017.**

Il n'y a pas d'observation concernant la rédaction du procès-verbal.

Le Président met son approbation aux voix : **approuvée à l'unanimité.**

↳ **4^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : RADIATION DES MEMBRES NON A JOUR DE LEUR COTISATION**

40 membres ne sont pas à jour de leur cotisation. Ils ont été destinataires d'un appel à cotisation ainsi que d'un rappel, auxquels ils n'ont pas donné suite.

Les 40 radiations sont **PRONONCEES A L'UNANIMITE.**

Les agents concernés recevront une lettre recommandée avec accusé de réception les informant de leur radiation.

M. Marcel JACQUOT précise que si les personnes régularisent rapidement leur cotisation, elles pourront rester adhérentes.

↳ **5^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : MODIFICATION DE LA CONVENTION « FONDS DE SECOURS » MUTEST**

C'est une mission déléguée et financée par la collectivité en collaboration avec la MUTEST.

Le Président explique que d'une part, la convention n'avait pas été revue depuis de nombreuses années et que, d'autre part, l'enveloppe budgétaire n'était jamais intégralement utilisée. De ce fait, une revalorisation de la prise en charge est possible.

Le 20 mars 2017, la commission sociale a été réunie en présence de M. SPAHN et de Mme PHILIPPOT de MUTEST. La nouvelle version de la convention distribuée ce jour a été validée par le bureau du 02 mai 2017.

Les points essentiels sont :

- La revalorisation de la prestation jusqu'à 50% du reste à charge (15 euros mini, 800 euros maxi)
- Validité des justificatifs de 6 mois à 1 an
- Supprimer la pénalisation des temps partiels

L'application prendra effet au 1^{er} septembre 2017

Un message officiel sera envoyé à l'administration pour lui soumettre ce projet de convention.

Le Président propose de communiquer sur ce point par le biais du journal, du site de l'amicale, d'intranet.

Le Président soumet au vote la nouvelle convention : **approuvée à l'unanimité.**

Il met aussi au vote l'autorisation de signer personnellement cette convention : **approuvée à l'unanimité**

↳ **6EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : BILAN FOND SOCIAL 2016**

En 2016, le service social du personnel a instruit 52 demandes de prêt social avec 50 prêts accordés pour un montant global de 67 428,07 euros. Il a aussi octroyé 178 secours remboursables sur salaire d'un montant de 54 440.40 euros attribué sur un fond de roulement de l'amicale de 25 000 euros

On note une diminution des prestations : en 2015, 77 200 euros de prêts et 231 secours d'un montant de 63 800 euros. M. Marcel JACQUOT évoque deux raisons à cette baisse : une assistante sociale en moins (moins d'accueil) et la revue des critères (éviter les crédits perpétuels et rejet des demandes de personnes qui refusent l'étude de leur situation financière).

Il remercie Mme PHILIPPS Myriam et le service social pour leur investissement.

Le Président soumet au vote la validation des chiffres du fond de secours : **approuvée à l'unanimité.**

↳ **7EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : NOEL DES RETRAITES : VALEUR DU COLIS**

Le Président rappelle qu'il s'agit, depuis Noël 2016, d'une mission et d'un budget propre à l'Amicale et qu'après étude, le bureau propose d'augmenter la valeur du colis de 15 à 17 euros. Il souhaite aussi que la valisette soit réellement à la taille du contenu.

Cette revalorisation est soumise au vote et **elle est adoptée à l'unanimité.**

↳ **8EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITION DE MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ACCUEIL**

Lors d'une réunion avec l'équipe de l'accueil le 16 mars, le personnel a proposé de modifier les horaires pour favoriser l'accueil du public avec une deuxième journée continue le mardi. Il propose aussi de débiter à 8h30 les matins du mercredi et jeudi.

En résumé, les horaires seraient les suivants : mardi et vendredi 7h30-14h00 et mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

M. OPPERMANN, M. KUNTZMANN et M. SCHUMACHER pensent que ces horaires ne feront pas l'unanimité et demandent une ouverture plus large l'après-midi plutôt que le 8h30 le matin.

Le Président dit avoir testé une ouverture plus large l'après-midi jusqu'à 17h30 lors de la distribution des paniers de légumes mais dans la réalité toutes les personnes venaient avant.

Mme MARZOLF précise que 8h30 a été proposé en raison de nombreuses réunions qui débutent à 9h00, et que cela permettrait au personnel de venir avant. En fin d'après-midi, le personnel souhaite partir au plus vite, il suffit d'observer le parking qui se vide à grande vitesse dès 16h30. Il s'agira bien évidemment des horaires d'accueil au public et non des horaires des agents.

M. MARCHAL propose d'essayer ces horaires afin de tester et de savoir s'il s'agit d'une amélioration ou non.

M. HENCK est du même avis mais demande aussi un travail en interne sur le fond : durant cette année d'essai, l'ouverture au public sera de 23 heures, que se passe-t-il sur les 12 heures restantes ? Il demande également que soit faite une estimation sur le flux sur les 3 années passées.

M. OPPERMAN et M. HUBER seraient favorables à un audit.

M. HENCK et M. JACQUOT répondent unanimement que l'audit ne servira à rien et aura pour résultat « ce que l'on a envie d'entendre » et ceci pour un coût exorbitant.

Le Président ajoute qu'il faudra prendre en compte la modification du logiciel de gestion en précisant que la dématérialisation pour la billetterie et le logement est tout-à-fait envisageable. La proposition d'un service accessible à tous est indispensable. Cela permettra de réserver l'accueil aux personnels peu familiarisés avec l'outil informatique. Pour les logements, seule la remise des clés et du dossier demandera une présence physique.

M. SCHUMACHER exprime un danger pour les permanents : si dématérialisation, il y a, combien de postes de permanents seront pris par l'administration ?

A cela, M. JACQUOT rétorque qu'il n'y aura pas moins de travail pour les permanents et, peut-être, même plus : plus d'offres, plus de suivi, préparation des dossiers logements en amont identique...

Mme PHILIPPS exprime la problématique des agents des écoles qui ne pourront pas venir aux horaires définis puisqu'ils travaillent de 7h30 à 16h voire 16h30 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30. Elle propose, comme M. SIFFERMANN, une journée continue plutôt le mercredi pour que ces agents-là puissent venir tout de suite après le travail.

Le Président souhaitait absolument préserver le mercredi à la journée pour toutes les personnes qui ne travaillent pas ce jour-là (temps partiel et RTT). Ce temps libre permettra à chacun de se rendre à l'amicale.

Il propose comme cela avait été décidé à la réunion de bureau de faire le test de ces horaires à partir du 1^{er} juillet jusqu'à la fin de l'année avec un bilan en décembre ou en janvier.

Il soumet cette proposition au vote : **avec 4 abstentions, elle est adoptée à l'unanimité.**

M. KUNTZMANN reprend la parole et souhaite que lors d'une deuxième phase soit testée une ouverture plus large les après-midi jusqu'à 17h00.

Mme MARZOLF propose, à ce moment-là, un après-midi long de 13h-18h par exemple.

A cela, M. MARCHAL rajoute que, d'une part, le personnel doit être d'accord pour cet horaire et, d'autre part, que les membres du conseil favorables à cela fassent à tour de rôle le binôme jusqu'à 18h.

M HENCK prend la parole et explique que cela ne marchera pas. L'essai a été fait aux Musées durant un an et la direction du service est revenue sur sa décision car à 18h le soir les gens ne sont plus là, la demande réelle se situait le matin.

Le Président conclut en réitérant l'accord voté, soit le test sur 6 mois, et remercie le personnel d'avoir fait cette proposition pour améliorer l'accueil du public

↳ 9EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : MIGRATION DU LOGICIEL COMPTABLE SAGE

M. JACQUOT annonce l'achat de la dernière version avec un devis de 1677,44 euros pour la version à jour et une journée de formation pour la comptable d'un montant total de 1 775 euros avec une option de 388 euros pour pouvoir intégrer les extraits de compte.

Comme M. FONTANEL a exprimé le fait que nous étions un service comme un autre lors de la restriction de personnel, M HENCK propose de demander le financement de la formation par l'administration dans le cadre de la migration MOCA.

Le Président va faire la demande.

Il soumet au vote l'achat de la nouvelle version et l'intégration des comptes bancaires : **elle est adoptée à l'unanimité**

↳ 10EME POINT DE L'ORDRE DU JOUR : DIVERS

Expo vente

Le Président rappelle que l'expo-vente de l'amicale aura lieu demain. Il demande à M. PIERRON si son équipe est prête et invite ceux qui veulent aider à se joindre à eux.

La livraison des parfums se fera le même jour.

Fermeture de l'Amicale le vendredi 26 mai 2017

M. JACQUOT informe de la fermeture exceptionnelle de l'Amicale le vendredi 26 mai 2017 et précise que l'information a été faite par le biais du journal, d'intranet et d'un affichage à l'entrée de l'Amicale.

Tenue fédérale des 6 encadrants de la section ski

Lors du précédent CA, ce point a été délégué à la commission ski qui a accepté la prise en charge de la veste uniquement, achat validé immédiatement par le Président en raison du délai très court pour la commande.

M. MARCHAL déplore qu'une telle décision ait été prise sans passer au vote au Conseil d'Administration.

Monsieur JACQUOT comprend mais le conseil d'administration a délégué une décision à la commission avec une réponse qui devait arriver avant fin mars. Il était donc impératif d'y répondre.

M. SCHUMACHER souhaite que l'on soit plus vigilant la prochaine fois soit en prenant la décision immédiatement ou en donnant plein pouvoir au Président ou à la commission.

Arrêtés de mise à disposition

Les arrêtés sont remis aux personnes présentes.

Agenda 2018

Le Président explique que le choix est à faire entre trois différentes couvertures. C'est le décor de la Petite France qui est retenu.

Investissement dans le logement à Grau du Roi

Les travaux à faire au Grau du Roi avaient été validés selon un devis établi.

Cependant, un problème d'infiltration a été détecté dans un mur : l'étanchéité ainsi que l'évacuation du WC et de la douche doivent être faites suivies de la repose des éléments (douche, lavabo, wc). La salle de bain sera complètement neuve.

La facture s'élève à 5250 euros en plus des 12 000 euros votés initialement.

Le Président met au vote le complément des travaux : **approuvé à l'unanimité**

L'assemblée générale

Elle aura lieu le jeudi 22 juin 2017 à la cafétéria.

Pour la restauration, il est décidé de reconduire la même formule que l'année dernière : mignardises et knacks à SUPER U et pains garnis chez DREYER

Les boissons seront fournies par l'Alsacienne de restauration sauf le vin.

Soirée Année 1980 :

Le Président rappelle qu'une soirée année 80 est prévue au mois de septembre et qu'il a envoyé le cahier des charges la semaine dernière à des boîtes de DJ.

Etang de pêche

M. JACQUOT a une proposition d'un bénévole de mettre en place un jeu d'échec géant, proposition validée par la commission. Le service voies publiques va intervenir pour peindre le damier.

L'achat des pièces moulées en plastique s'élève à 375 euros.

L'achat d'un jeu d'échec d'un montant de 375 euros est **voté à l'unanimité**

M. MARCHAL demande où en est la proposition de l'achat de l'étang. Le Président n'a pas eu de réponse et va refaire un courrier de relance.

Vieillessement de nos outils informatiques

Un groupe avait été désigné en vue de l'acquisition d'un nouveau logiciel.

Il est composé de M. Didier KREBS. Mme Suzanne MARZOLF, M. J-Bernard SOMMER, Mme Michèle WENDLING et M. Marcel JACQUOT

Ce-dernier propose de contacter des sociétés informatiques spécialisées dans les progiciels. Le groupe de travail pourra ensuite analyser les différentes propositions au courant du mois de septembre.

M. Didier KREBS demande à ce que l'on détaille nos besoins réels.

En fait, il faudra que la gestion des logements, de la billetterie, des membres et de la comptabilité fasse partie intégrante de l'outil.

Commission voyage pour choix 2018

M Pierre KUNTZMANN souhaite organiser une commission voyages pour examiner les propositions 2018 (Angleterre/Ecosse – Malte-Madère-Crête)

La date du lundi 19 juin 2017 entre midi et deux est retenue

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt le Conseil d'Administration du mardi 22 mai 2017 à 17 h 15

Suzanne MARZOLF
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT
Président